

l'école **SNES-FSU** émancipée

REVUE SYNDICALE ET PÉDAGOGIQUE - PARAISSANT DEPUIS 1910

N°3 NOVEMBRE- DECEMBRE 2007

Le 20 novembre, et après ?

Poursuivre et intensifier la lutte !

La mobilisation des fonctionnaires le mardi 20 novembre a été exceptionnellement forte. S'inscrivant pleinement dans la convergence avec les luttes qui n'ont cessé de se multiplier les semaines et jours précédents (cheminots, étudiants, magistrats, edf-gdf, ANPE-ASSEDIC) , elle marque une étape importante dans la tempête sociale à laquelle le gouvernement Sarkozy est contraint de faire face et dont la revendication principale correspond pourtant à une de ses principales promesses de campagne : le pouvoir d'achat.

Les suites de cette journée restent pourtant problématiques. La décision des fédérations de fonctionnaires de lancer un ultimatum au gouvernement à la date du 30 novembre constitue certes un point d'appui pour poursuivre et étendre la mobilisation. Mais les organisations syndicales ont un autre enjeu qui les attend lors des négociations que le gouvernement, en réponse à l'ultimatum, propose d'entamer le 3 décembre : ne pas céder sur des pseudo mesures telles que des primes, face à la revendication de l'augmentation du point d'indice que nous réclamons, répondre aux personnels qui étaient dans la rue le 20 novembre et ne pas céder sur les revendications qui étaient les nôtres en plus des augmentations de salaires : les postes, le service public ... car là sont les véritables enjeux.

C'est dans ce cadre élargi que nous comptons défendre les revendications que nous portons à l'échelle Education Nationale et qui ne se réduisent pas à la seule question de la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires. Il n'est pas non plus question pour nous d'accepter les réformes annoncées qui visent à réduire l'ambition d'un service public d'Education Nationale dont on ne cesse de réduire drastiquement les moyens humains en termes de postes !

C'est parce que ce qui se passe à l'Education Nationale est révélateur d'un projet de société qui menace l'ensemble des services publics ainsi que le statut même de fonctionnaires que nous pensons que la lutte doit être menée à l'échelle de toute la fonction publique, et même à l'échelle interprofessionnelle.

C'est pourquoi nous devons tout faire pour maintenir la mobilisation dans les établissements et préparer une nouvelle journée de grève Fonction Publique dont la date devrait être annoncée au plus tôt afin de faire davantage pression sur le gouvernement de construire et poursuivre la mobilisation nécessaire pour faire céder le gouvernement sur ses réformes anti -sociales, anti-éducatives, anti service-public... L'heure est à la lutte ! Dans tous les collèges et tous les lycées, débattons avec nos collègues, allons voir dans les établissements moins mobilisés, diffusons des tracts auprès des parents, du grand public afin de faire monter en puissance un mouvement qui ne fait que commencer et convaincre le plus grand nombre de la nocivité des projets du gouvernement Sarkozy.

Pour nous contacter :
ponvert.cecille@wanadoo.fr
stephanemoulain@wanadoo.fr
yves.cassuto1@free.fr
ingrid.darroman@laposte.net

De même, dans les universités et les lycées, les enseignants se doivent d'être aux côtés des étudiants qui contestent l'injustice de la réforme Pécresse. Nous souhaitons que le SNES prenne pleinement sa place dans ces mobilisations, notamment le 27 novembre.

Site de l'Ecole Emancipée :
www.ecoleemancipee.org

Tous les bulletins et textes concernant l'EE dans le SNES à la rubrique Syndicats Nationaux.

Meirieu et la Commission Pochard ... reçu ou recalé ?

En tout cas pas en phase...

La Commission Pochard, commission sur le métier d'enseignant a été mise en place fin septembre par le gouvernement. Elle auditionne depuis plus d'un mois de nombreux interlocuteurs : les organisations syndicales d'une part mais également des « personnalités » intervenant dans le domaine de l'éducation ou non. Philippe Meirieu a fait partie de ceux-là...

Souvent lors de cet entretien, l'état des lieux évoqué par Philippe Meirieu s'avère pertinent, l'analyse de l'école qu'il fait en devient même quelquefois syndicale, mais les vieux démons ressurgissent vite.

Des propositions pertinentes...

P Meirieu justifie, et on ne saurait le contredire, la remise en cause actuelle de l'unité du métier par la diversité des pratiques et des publics qui s'amplifie et pose la revalorisation de la fonction de professeur comme une des conditions essentielles de la refondation de l'unité. En ce sens, il nous questionne sur notre conception du corps unique qui pourrait s'identifier à quelques-unes de ses propositions (la connaissance réciproque des publics, des missions).

Il introduit en premier lieu la question de la revalorisation du métier par des mesures techniques (indices, carrière, etc...) sans s'étendre-quand même-sur des propositions concrètes. Dans le même temps, il propose des mesures plus pédagogiques : des systèmes d'échanges premier/second degré, détachement des professeurs du premier degré en collège, détachement des professeurs de terminale en première année d'université, et des professeurs d'université en terminale.

Au niveau de la carrière, des recrutements, Meirieu est favorable au retour des IPES et remet en cause dans le système actuel des IUFMs la coupure entre la première et la seconde année en proposant un concours au début ou à la fin d'une formation qui durerait deux ans. Reste quand même en suspens la question du nombre d'enseignants à recruter dans les prochaines années, des suppressions actuelles qui remettent elles aussi en cause les conditions d'exercice du métier, que P Meirieu élude brillamment...

Il abonde en notre sens en affirmant qu' « aucun néo titulaire non volontaire ne devrait être affecté dans des collèges particulièrement difficiles. [...] La première affectation doit être accompagnée de décharges liées à la pénibilité du travail, moins d'heures devant les élèves et une formation et un accompagnement formatif important. » Mais cette proposition séduisante se contente d'un pédagogisme polissé de toute revendication en terme de moyens et de conditions d'exercice pour les collègues affectés dans des établissements difficiles, eux aussi en prise avec des conditions de travail souvent dégradées.

Concernant l'inspection, il réaffirme ses faveurs envers une « inspection-interaction entre pairs », l'inspection accompagnement plutôt que sanction. Séduisant ? Oui, mais la deuxième partie de sa proposition concernant une « saine promotion au mérite » par l'utilisation « de formules du types dossiers par lesquels les professeurs font état de leur travail » est en complète contradiction avec une idée plus juste de l'évaluation.

Mais le bât blesse ...

En effet, le pédagogisme frénétique de l'intervention de Meirieu ne tient absolument pas compte de la nécessaire évolution des conditions de travail des enseignants, comme si l'école ne pouvait évoluer positivement que contre les enseignants.

Il propose de scinder le temps de travail : baisse du temps d'enseignement à 15 heures hebdomadaires et 4 heures annualisées (il définit ainsi le temps de travail des enseignants à 19 heures, rappelons ici que dans les 19 heures est comprise une heures supplémentaire) de participation à d'autres activités (et Meirieu évoque ici la possibilité de travail pendant les périodes scolaires- cqfd).

Il évoque un thème qui lui est cher, celui des unités fonctionnelles, idée séduisante au premier abord : 15 enseignants affectés à 100 élèves (par ex, 4 classes de la sixième à la troisième) et propose même que cette équipe d'enseignant dispose comme elle le souhaiterait de la DGH. Cela ne saurait s'entendre comme système global, notamment pour des questions d'égalité entre établissement, entre élèves, de mutations et donc de mobilité des agents ...

Il propose une liberté de moyens et une contrainte sur les objectifs qui ne sauraient être entendues car c'est une systématisation de plus en plus poussée de l'autonomie des établissements qui remet nettement en cause l'égalité entre élèves et territoires.

Et Meirieu de souligner un fait qui dans notre analyse syndicale ne nous percute pas dans le même sens : le « manque de cadres intermédiaires ». Est-ce à dire qu'il souhaite mettre sur pied une hiérarchie intermédiaire ? Et par là, il propose que le rôle du PP soit valorisé. Mais l'oubli principal de cette proposition, c'est l'existence de fonctions particulières comme COP, CPE, AS ... , dont la dévalorisation permanente en termes de recrutement alourdit de fait les tâches allouées aux PP. La solution en terme de suivi des élèves ne résiderait-elle pas plutôt dans un recrutement à la hauteur des besoins des élèves ? Le problème est le même qui s'était posé à nous lors de la création du conseil pédagogique que Meirieu loue par ailleurs.

Concernant la mobilité des agents, Meirieu est favorable à des changements qui devraient permettre une mobilité au sein de l'EN et de la FP en affirmant que « tout fonctionnaire de l'Etat français devait consacrer 10% de sa carrière à la transmission de ses connaissances.. sous quelques formes que ce soit ». Quid de la formation professionnelle de ces intervenants ? Le métier d'enseignant serait-il , et cela en contradiction avec tout ce qu'a développé Meirieu dans son intervention, un métier accessible sans formation solide ? En terme de mobilité, chaque fonctionnaire aurait accès à une formation en deux ans pour exercer ce nouveau métier dont l'exercice serait obligatoire lors de sa carrière ?

Son intervention se clôt par une requête : « refonder, revaloriser... le professeur, c'est lui donner un triple statut, intellectuel, cadre, pédagogue. » Il relance la nécessité de revalorisation sociale du métier.

En cela, il appuie sur le fait que l'école n'est pas un service public qui se construit hors du cadre culturel imposé, relayé, par la société. Mais là où la critique démontre ses limites, c'est que la « culture » distillée au citoyen (notamment sur les médias de service public) est également un choix politique. La suspension d'Arrêt sur Image, émission relayée régulièrement par des professeurs dans le cadre de l'éducation aux médias, en est la preuve ... et elle ne date pas d'un autre gouvernement que celui qui a initié la commission Pochard.

Meirieu, en pédagogue, se laisse envahir par des envies d'unité, de refondation, et en oublie le postulat des moyens et du rôle qui sont alloués à l'école dont le niveau définit l'importance qui lui est accordée par l'Etat. Certes, Meirieu a répondu aux demandes de la commission, faire des propositions concrètes, mais cela en dehors de toute prise en compte de la condition enseignante actuelle et des situations des élèves aggravées bien plus par la dégradation de leurs conditions sociales qu'à une faiblesse de l'école en elle-même. Et malheureusement, si une grande partie de l'intervention de Meirieu est éclairante sur bien des sujets, elle élude le lien étroit qui existe entre conditions de travail des agents et qualité du service public. C'est la difficulté permanente qui existe dans le débat quand des mesures pédagogiques peuvent aller à l'encontre des droits des personnels... C'est justement en cela que l'éclairage syndical est toujours nécessaire quand on parle de réforme scolaire...

EUROPE, Nouveau traité modifié : de qui se moque-t-on ?

Le SNES a entamé le débat autour de l'appréciation, de la caractérisation, et enfin de la condamnation – ou non- du nouveau traité modifié qui fait suite au TCE rejeté par référendum en 2005, à 55%, par le peuple français. Le texte au sujet du traité, proposé pour amorcer le débat lors de la CA des 12 et 13 novembre, nous a semblé correct dans son contenu : il a mis en exergue les carences du texte, a dénoncé l'aspect libéral des propositions et des lignes de force, et il nous semble que la caractérisation est plutôt satisfaisante.

Cependant, de nombreux S3 sont intervenus pour demander une condamnation ferme, et un appel explicite à voter « non », en cas de référendum...

Et là réside le problème : nous allons devoir mener bataille sur deux plans distincts : sur la forme, et sur le fond.

Sur la forme, il faut condamner la façon dont les choses se passent : le TCE 2005 a été rejeté par voie référendaire. Il s'agissait donc d'une expression démocratique. Le traité modifié 2007 devrait être ratifié par voie parlementaire, donc pas totalement démocratique !

La méthode est inacceptable !

Pourquoi Sarkozy l'utilise-t-il ? Parce qu'il le sait, ce nouveau traité ne convient pas plus aux français que le précédent ; parce que Giscard lui-même le dit : il ne s'agit que « de changements cosmétiques (*sic*) à la Constitution pour qu'elle soit plus facile à avaler (*re-sic*) ». Ce traité, sur le fond, est identique au premier : il est moins lisible, moins clair, pas du tout simplifié, au contraire. C'est quasiment le même, et ses conséquences seront majeures pour le peuple français.

Sur le fond, malgré les efforts de camouflage de part et d'autre, **on y retrouve** toujours le **principe de concurrence** : si Sarkozy se vante d'avoir fait disparaître l'expression « libre et non faussée », ce qu'il ne dit pas, c'est que « le respect de l'économie ouverte de marché où la concurrence est libre » (art.105) demeure, et restera la pierre angulaire de la construction européenne. En ce qui concerne **la politique de défense et le militarisme**, le lien de l'Europe à l'OTAN est renforcé, et par là même, sa

soumission aux Etats-unis ; le militarisme est encouragé, et sous prétexte de lutte contre le terrorisme, toutes les dérives militaires sont envisageables. (art.27-3 et 28). Quant aux **services publics**, ce sont toujours des SIEG (service d'intérêt économique général), et plus grave, ces services sont soumis aux règles de la concurrence : c'est la porte ouverte à la libéralisation des services publics ! (art.86 et 87)

En revanche, il n'y a toujours **aucune trace de l'Europe que nous voulons** : une Europe de la paix, une Europe sociale, une Europe du respect de la laïcité, des droits fondamentaux, de l'environnement, une Europe qui refuse toutes les discriminations. Lors de la campagne de 2005, les comités locaux anti-TCE ont avancé des pistes pour une autre Europe, ils ont défendu le droit au travail, le droit à la protection sociale, la défense des services publics...Ils ont réclamé que soit inscrit dans le traité un fonctionnement démocratique de l'Union européenne ; ils ont dénoncé les politiques fiscales et la libre circulation des capitaux...

Ce traité compte faire de l'Europe une zone aménagée de libre échange et de promotion des politiques néolibérales ; ratifié par la voie parlementaire, il échappera à tout contrôle de la part du peuple français. **Sarkozy entend donc confisquer la construction de l'Europe aux français !** Un abus de pouvoir de plus, de la part d'un Sarkozy qui se croit tout-puissant. Mais un de trop : les mouvements sociaux se multiplient pour contester cette politique, et la gouvernement va devoir en tenir compte : **la démocratie ne se négocie pas, le TCE a été rejeté par le peuple, cette mouture du traité doit être soumise au peuple !**

Ainsi, nous pensons qu'il faut mener de front deux batailles, aussi essentielles l'une que l'autre : dénoncer la méthode et donc **exiger un référendum !** Dénoncer le contenu, expliquer, argumenter, mener campagne pour convaincre le plus grand nombre que ce traité est nuisible au peuple français : nous ne devons lâcher aucune extrémité de la chaîne.

MENACES SUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Pour l'instant, rien d'officiel, mais Darcos s'est prononcé pour une refonte complète du second cycle, qu'il soit général, technologique ou professionnel. Il s'agirait d'une part de **supprimer le bac pro en 4 ans (2 ans pour le BEP et 2 ans pour le Bac pro, soit une formation complète et qualifiante) pour passer à 3 ans** (ceci existe déjà, à titre expérimental, pour 4000 élèves – sur 210000), avec comme corollaire la suppression d'un certain nombre de BEP, et d'autre part de fusionner des séries générales et technologiques, les enseignements de « spécialité » devenant de simples options à l'intérieur de la série. On parle de la fusion des séries S et ES, L et STG, de la disparition de la série STI qui deviendrait une option de la série S (une réforme des STI est prête depuis 1 an, et n'est toujours pas sortie, ce qui est un indice de plus en faveur de sa disparition prochaine). Par ailleurs, on sait par expérience que tout ce qui est sorti du tronc commun, et qui prend la forme d'options, est plus facile à supprimer et disparaît à court terme...

On pourrait se réjouir que le ministre avance vers le lycée unique cher à nos yeux, sauf que dans les conditions actuelles, cette « réforme » n'a pas pour but de lutter contre le tri social opéré dans l'éducation nationale, mais tout simplement de faire des économies, en particulier de personnels dans les lycées professionnels (en passant de 4 à 3 ans, on « gagne » 25% des moyens). Dans un rapport de 2005, l'inspection générale s'inquiétait de la difficulté qu'auraient certains élèves à faire en 3 ans ce qu'ils faisaient en 4, et de leur devenir en cas d'échec (surtout si parallèlement, on supprime des CAP et BEP).

Les filières technologiques coûtent cher. Les intégrer comme simples options des filières générales permet des économies, et ne tient pas compte des besoins pédagogiques différents des actuels élèves de ces séries.

Si cette réforme était mise en place, on peut craindre une sortie précoce du système éducatif de la part des élèves en difficulté qui ne trouveraient plus de cursus correspondant à leurs besoins. On voudrait pousser les jeunes vers l'apprentissage que l'on ne s'y prendrait pas autrement.

Sans papiers : la politique du chiffre

Les lois Pasqua d'il y a 20 ans autorisant les interprétations les plus laxistes sur le contrôle d'identité (à peu près n'importe où, n'importe quand, affranchi du lien avec une quelconque raison de penser qu'une infraction venait d'être commise) se conjuguent avec l'introduction par Sarkozy de la culture du chiffre dans la police en 2002. Ces deux éléments enfin trouvent leur application dans le sort fait aux immigrés par les lois Sarkozy, fermant un peu plus les possibilités de régularisation et jetant de nouvelles personnes dans l'irrégularité. L'ensemble est enfin soutenu par une idéologie xénophobe, qui n'a eu de cesse depuis des années de pointer l'immigration comme un problème gravissime.

L'arsenal répressif est ainsi devenu un vrai système, c'est-à-dire que chacun des éléments assemblés concourt au renforcement des autres, l'optimalise.

Ainsi, dans la police, l'obligation de faire du « résultat » avec des objectifs chiffrés en nombre d'interpellations, de gardes à vue, expulsions... fait qu'effectivement, la police est dressée à interpellier, et qu'à ce petit jeu malsain, elle se tourne vers les délits « rentables » au sens des statistiques sarkoziennes, les petits délits, les infractions mineures, bref il faut « faire du petit bâton » dans le jargon policier. Dans la mesure où la progression des carrières à tous les échelons dépend aujourd'hui des résultats par rapport à ces objectifs, et que les règles sur les contrôles d'identité sont désormais peu contraignantes, les interpellations au faciès se multiplient, faciles à réaliser, ne nécessitant pas trop d'investigation et permettant de faire du chiffre avec d'autant moins de réticences que le discours martelé stigmatise et criminalise les populations immigrées. Sans volonté de diaboliser l'ensemble des policiers dans l'exercice de leur fonction, car nous savons qu'ils sont aussi fonctionnaires, et qu'ils subissent aussi de lourdes pressions de la part de leur hiérarchie, nous constatons tout de même cette triste réalité. D'ailleurs, de plus en plus dénoncent cette situation et le rôle qu'on veut leur faire tenir.

Pour l'année 2007, l'objectif du ministère est ainsi de 125 000 interpellations pour 25 000 expulsions (appelées par Hortefeux et ses sbires « reconduite » ou « éloignement »). On sait ce qu'il en coûte lors des petites séances d'humiliation très médiatisées pour les préfets en retard sur ces objectifs. Humiliation, mais aussi hommage public rendu aux préfets stakhanovistes en la matière.

Dès lors, les méthodes policières sont commandées par ce système : à partir du moment où il faut répondre à un objectif chiffré d'interpellations sur des personnes qui n'ont commis aucun délit particulier, sauf celui d'être là, il faut aller les chercher où ils sont, le plus vite et le plus massivement possible, bref, il faut de l'efficacité ! Donc, il faut traquer, tendre des pièges dans les préfectures, les écoles, les hôpitaux, mettre en place des dispositifs policiers d'envergure permettant des arrestations massives d'hommes, de femmes et d'enfants et qui ne peuvent être appelées autrement que des rafles sans guillemets.

La campagne journalistique observable dans les médias pour éviter ce mot qui fait mal ne fait que traduire la volonté d'euphémisation de cette politique du chiffre et de ses résultats et le refus de voir cette réalité dérangeante en face. Heureusement, l'indignation spontanée est de plus en plus largement partagée face à cette politique qui bafoue, ni plus ni moins, les droits humains et fonde une conception hiérarchique entre les êtres en fonction de leur origine, implique qu'on qu'on la caractérise exactement pour ce qu'elle est afin de mieux la combattre.